

PARNES

Beauvais, le 11 mars 2025

MONSIEUR LE PRESIDENT  
CC DU VEXIN THELLE  
Route de Beauvais BP 30  
60240 CHAUMONT EN VEXIN

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé en application du Code de la Santé Publique. Les résultats en distribution doivent être affichés en mairie et sont également disponibles sur le site : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Prélèvement	Type	Code	Nom	Prélevé le :	mercredi 29 janvier 2025 à 11h14
Unité de gestion		00155038		par :	L02
Installation		0221	PARNES	Type visite :	D2
Point de surveillance	UDI	001169	PARNES	Commune :	PARNES
Localisation exacte	P	0000001656	CENTRE-VILLAGE		
			FERME DE LAUNAY		

inférieure supérieure inférieure supérieure

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LDAR DE L' AISNE

Type de l'analyse : DIV

Code SISE de l'analyse : 00155179

Référence laboratoire : H\_CS25.1002.1

Résultats

Limites de qualité

Références de qualité

inférieure

supérieure

inférieure

supérieure

COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS

Chlorure de vinyl monomère

1,2 µg/L

0,50

Conclusion sanitaire ( Prélèvement N° : 00155038)

Eau d'alimentation non-conforme aux limites de qualité en vigueur pour le paramètre Chlorure de Vinyl Monomère (CVM). Cette teneur en CVM n'est représentative que pour le point d'utilisation d'eau concerné et non pour l'ensemble du réseau de distribution. Dans l'attente de mesures correctives permettant un retour de la situation à la normale (teneur en CVM < 0,5 µg/l), les habitants seront avertis par la PRPDE de ne pas utiliser l'eau pour des usages alimentaires sans ébullition préalable (le CVM étant volatil).

Pour le Directeur Général et par délégation,  
La Sous-Directrice de la Santé  
Environnementale,

Virginie LE ROUX - MONTCLAIR